

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique – Observations – PARC EOLIEN DES TERRES DE CAUMONT à Vesles-et-Caumont

**De :** >'

**Date :** 21/12/2019 20:54

**Pour :** ddt-participation-public-icpe@aisne.gouv.fr

02250 Toulis et Attencourt

à

M. BLONDEAU Francis

Commissaire-enquêteur

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

je tiens par ce courrier à vous faire part de mon opposition et de ma consternation quant à l'implantation du parc éolien des Terres de Caumont, composé de treize aérogénérateurs et de trois postes de livraison.

Je suis totalement opposé à ce projet qui ne fera qu'ajouter de nouvelles nuisances à notre canton, particulièrement ravagé et défiguré depuis trop longtemps par toutes ces éoliennes qui poussent comme des champignons.

Où est l'aspect écologique de cette énergie nouvelle qui défigure nos campagnes, pollue nos terres par des adjuvants toxiques ajoutés au béton ? A cela ajoutons une pollution lumineuse, et encore plus grave une double pollution sonore et électromagnétique qui altère durement la santé de certains de nos habitants, leur provoquant diverses formes de nuisances et même de malaises.

Toujours en terme d'écologie, la création de ce parc éolien est une honte, altérant et bouleversant la vie des oiseaux de nos marais. Comment peut-on oser mêler une zone Natura 2000 et un parc éolien si ce n'est pour encore et toujours faire grassement profiter quelques insensibles à la nature de quelques centaines de milliers d'euros au moins.

Habitant Toulis, je suis également consterné de ne pas avoir trouvé dans ma boîte aux lettres d'information concernant ce projet, contrairement aux habitants de Vesles et Caumont et d'Autremencourt .... Trop de refus et de dénigrement du projet en perspective peut-être ?

Décidément beaucoup de bizarreries et de choses totalement inconcevables et incongrues dans ce projet.

Je vous confirme par ce mail mon opposition ferme et totale à ce projet complètement anti-écologie.

Cordialement.